

Pour publication immédiate

Monsieur Daniel Lebel, ing., se lance en politique active et quitte ses fonctions à la présidence de l'Ordre des ingénieurs du Québec

Montréal, le 6 mars 2014 – L'Ordre des ingénieurs du Québec a été informé que son président, monsieur Daniel Lebel, ing., dont le mandat se termine en juin prochain, quitte ses fonctions pour se lancer dans la campagne électorale provinciale dans le comté de Drummond-Bois-Francs. La première ministre Marois en fera l'annonce aujourd'hui.

Monsieur Lebel a été élu président de l'Ordre des ingénieurs du Québec en juin 2012, au moment où la profession traversait une crise de confiance importante. Sous sa présidence, l'Ordre a pris l'engagement de consacrer toutes les ressources nécessaires pour améliorer les pratiques d'affaires dans le domaine du génie. Cet engagement s'est traduit par des actions concrètes sur le plan de la prévention et de la discipline.

« Comme président, monsieur Lebel a amené l'Ordre à prendre des décisions difficiles afin de remplir adéquatement son mandat de protection du public et de repousser les limites du système professionnel dans un contexte de crise, notamment en développant un programme d'audit volontaire des firmes de génie-conseil », a déclaré monsieur Stéphane Bilodeau, ing., vice-président en titre et aux Affaires publiques de l'Ordre des ingénieurs du Québec. « L'Ordre remercie monsieur Lebel de son dévouement et lui souhaite une bonne continuation », a ajouté monsieur Bilodeau.

Monsieur Lebel siégeait au Conseil d'administration de l'Ordre depuis 2009, et au Comité exécutif depuis 2010 à titre de vice-président aux Affaires publiques. Auparavant, il était président de la Section régionale de Drummond (2005-2006) et siégeait à son conseil d'administration depuis 2004.

Une réunion extraordinaire du Conseil d'administration de l'Ordre aura lieu le vendredi 7 mars pour discuter de la suite des choses.

À propos de l'Ordre des ingénieurs du Québec

Fondé en 1920, l'Ordre des ingénieurs du Québec regroupe plus de 60 000 professionnels du génie de toutes les disciplines, à l'exception du génie forestier. L'Ordre a comme mission d'assurer la protection du public en contrôlant l'exercice de la profession dans le cadre des lois constitutives de l'Ordre et de mettre la profession au service de l'intérêt du public. Pour plus d'information, consultez le site Web <http://www.oiq.qc.ca>.

– 30 –

Source :

Aline Vandermeer
Direction des communications et des affaires publiques
Ordre des ingénieurs du Québec
Tél. : 514 845-6141 ou 1 800 461-6141, poste 3253